

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2026

Conseil d'administration du	16 octobre 2026 à 14h30
Date de convocation	03 septembre 2026, soit dans les conditions fixées par les statuts
Lieu	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
Présents	Jean-Paul MULOT, Sabine FINEZ, Mady DORCHIES, Valérie BIEGALSKI, Caroline MELONI, Valérie CUVILLIER, Fabrice PLANQUE, Hélène CORRE, Sandra GUTHLEBEN, François-Xavier SALMON, Christophe LERIBAUT, Kim PHAM, Ariane THOMAS, Zaki AMAR-BAUTHENEY, Virginie DONZEAUD, Aline FRANÇOIS-COLIN, Luc BOUNIOL-LAFFONT, Henri LOYRETTE, Benjamin PARROT, Caroline JOLY, Pascal LAFFUMA.
Pouvoirs	Xavier BERTRAND à Sabine FINEZ, Hilaire MULTON à François-Xavier SALMON, Olivier GABET à Virginie DONZEAUD.
Excusés	Xavier BERTRAND, Aurore COLSON, Anthony JOUVENEL, Alexandre COUSIN, Sylvain ROBERT, Bertrand GAUME, Hilaire MULTON, Dominique DE FONT-RÉAULX, Olivier GABET.
Quorum	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
Secrétaire de séance	Madame Sabine FINEZ



Délibération n°2026_032

Procédures de marchés publics

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « *Musée du Louvre-Lens* »,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2023-227 du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2023 sur les délégations de la Directrice du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2024-256 du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2024 portant sur les procédures commande publique du Musée du Louvre-Lens,

Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Considérant qu'aux termes de l'article R. 1431-7 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement,

Considérant que la directrice du Musée du Louvre-Lens, afin de faciliter la gestion du Musée du Louvre-Lens, bénéficie d'une délégation du conseil d'administration lui permettant de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats et conventions relevant de la commande publique en dessous du seuil de procédure formalisée,

Considérant qu'aux termes de l'article L. 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales, la délibération du Conseil d'Administration peut être prise avant l'engagement de la procédure de marché public. Pour cela, elle comporte obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché,

Considérant que pour permettre la réalisation de ses missions, le Musée du Louvre-Lens doit procéder pour son bon fonctionnement au lancement ou à l'attribution des marchés publics supérieurs au seuil de procédure formalisée,

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

Le lancement de la consultation suivante est nécessaire :

Objet	Procédure et forme	Description
Marché public de réalisation de prestations de services de sécurité, sûreté, surveillance et gardiennage dans les bâtiments et dans le parc du Musée du Louvre-Lens et du Centre de Conservation du Louvre	<u>Procédure :</u> Procédure adaptée restreinte selon l'article R. 2123-1 3° (services spécifiques) du Code de la commande publique. Cette procédure est décomposée en deux phases : - la phase « candidature », qui a pour objet d'arrêter une liste de 5 candidats (maximum) admis à présenter une offre, sur la base des critères de sélection, - puis la phase « offre », qui comprend l'envoi d'un dossier de consultation à l'ensemble des candidats admis à présenter une offre dans le but de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de sélection des offres. <u>Durée :</u> Le contrat sera conclu pour une durée maximale de 4 ans. Le point de départ du contrat court à compter de la notification d'attribution du marché au titulaire, envisagée pour début juin 2027. Les prestations, objet du présent marché, démarreront à la fin du contrat en cours, soit à compter du 1er octobre 2027, 0h01. <u>Allotissement du marché :</u> Compte tenu des caractéristiques	<u>Groupement :</u> Pour son fonctionnement, le Centre de Conservation du Louvre (CCL) à Liévin nécessite entre autre le recours à des prestations de sécurité/sûreté. Le Musée du Louvre-Lens requiert des besoins identiques. Ainsi, au regard de la proximité géographique des deux établissements / bâtiments, et de la similitude de leurs besoins, le Musée du Louvre Lens et Le Musée du Louvre, pour ce qui concerne le CCL, ont choisi de se constituer en groupement de commandes. L'objectif de ce groupement est de mutualiser la procédure de passation de ces marchés dans un souci de simplification administrative et une perspective de gains d'achat. Le Musée du Louvre-Lens a été désigné coordonnateur du groupement de commandes ayant la qualité de pouvoir adjudicateur. <u>Enjeux :</u> La continuité de service, la sécurité, sûreté, la surveillance et le gardiennage constituent des enjeux essentiels.

	techniques des prestations demandées, la consultation ne fera pas l'objet d'un allotissement ; les prestations, objet du présent marché, constituant une unité. <u>Forme du marché et type de prix :</u> Le marché sera traité est à prix unitaires conformément à l'article R. 2112-6 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2162-2 du Code de la commande publique, l'accord-cadre mono-attributaire sera exécuté par l'émission de bons de commande avec un minimum et un maximum dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique : - Minimum en valeur sur la durée du marché (4 ans) : 2 500 000 € HT soit 3 000 000 € TTC - Maximum en valeur sur la durée du marché (4 ans) : 12 500 000 € HT soit 15 000 000 € TTC <u>Critères de jugement des offres :</u> - Critère 1 : prix des prestations - Critère 2 : valeur technique - Critère 3 : valeur environnementale <u>Estimation du marché :</u> Le volume financier de commandes que pourrait représenter : - 2 500 000 € TTC / an pour le Musée du Louvre-Lens - 600 000 € TTC / an pour le Centre de Conservation du Louvre	Le contrat imposera une obligation de résultat (qualité et la continuité des prestations). Ce marché vise à répondre à l'ensemble des besoins de sécurité, sûreté, surveillance et gardiennage dans les bâtiments et dans le parc, en garantissant : - une qualité d'exécution conforme à l'image et aux exigences du musée et du CCL, - une réactivité adaptée, - une démarche respectueuse de l'environnement.
--	---	--

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser le lancement et l'attribution des procédures de marchés publics et l'ensemble des opérations nécessaires à la conclusion des différents contrats,
- D'autoriser la signature des contrats à venir et tous les documents afférents aux marchés publics concernés,
- D'acter la clôture des procédures achevées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
Pour le Président, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »

